

DELIBERATION

N° 2011-17 du 29 mars 2011

OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2011
Affaires Sociales



Les Cordeliers

1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON cedex
Tél. 04 92 21 35 97
Fax 04 92 20 38 90
accueil@ccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr

Rapporteur : Mme Laurence FINE

Le 29 mars 2011 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 23 mars 2011 en la salle du Conseil les Cordeliers, sous la présidence de M. Alain FARDELLA

Nombre de conseillers en exercice : 37

Présents : 30 (jusqu'à la délibération n° 2011-13)
29 (à partir de la délibération n° 2011-14)

Nombre de pouvoirs : 5 (jusqu'à la délibération n° 2011-13)
6 (à partir de la délibération n° 2011-14)

Nombre de votes : 36 (sauf délibération n° 2011-14 et 2011-15
M. PLEINDOUX s'absentant pour ces deux délibérations)

M. Jean-Pierre SEVREZ est nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : M. Gérard FROMM, M. Raymond CIRIO, M. Alain NICOLOSO, Mme Marie-Hélène PONSART, M. Bruno DAVANTURE, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Aurélie POYAU, M. Eric PEYTHIEU, Mme Laëtitia CODURI, Mme Catherine VALDENNAIRE, M. Philippe SEZANNE (donne pouvoir à partir de la délibération n° 2011-14), M. Marc FAURE-BRAC, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Alain FARDELLA, M. Philippe MICHELON, M. Claude PLEINDOUX (sauf délibération n° 2011-14 et 2011-15), M. Christophe MARTIN, M. Patrick LESPINASSE, Mme Corinne MEYER, M. Jacques DEYME, M. Pierre LEROY, M. Henry RAOUX, M. Roger PERINET, M. Philippe MARIACHER, M. René SIESTRUNCK, M. Alain BLOCH TREFOUSSE, Mme Nicole MATHONNET, Mme Laurence FINE, Mme Brigitte BOREL, M. Christian BREMOND.

Avaient donné pouvoir :
M. Thierry DUCURTIL à M. Marc FAURE-BRAC
M. Jean-Louis FAURE à M. Jean-Pierre SEVREZ
Mme Claudine FINE à M. Philippe MICHELON
Mme Léa ROUX à M. Pierre LEROY
M. Xavier CRET à Mme Nicole MATHONNET
M. Philippe SEZANNE à M. Henry RAOUX (à partir de la délibération n° 2011-14)

Vu la demande de subvention à hauteur de 12 000 € formulée par la Halte Garderie Les P'tits Loups,

Vu la demande de subvention à hauteur de 5 000 € formulée par l'Association 4, 3, 2, A en date du 3 décembre 2010, dont le but est de lutter contre la déscolarisation prématurée des jeunes de 14 à 18 ans,

Vu la demande de subvention à hauteur de 36 000 € formulée par la Halte Garderie Les Loustics en date du 30 décembre 2010,

Vu l'avis favorable de la Commission « Affaires Sociales » en date du 28 février 2011,

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 1er mars 2011,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité (M. Rachid DJEFFAL ne participant pas au vote,

- Approuve le versement d'une subvention de **12 000 €** en direction de l'Association **Les P'tits Loups**,
- Approuve le versement d'une subvention de **5 000 €** en direction de l'Association **4, 3, 2, A**,

- Approuve le versement d'une subvention de **36 000 €** en direction de la **Halte Garderie Les Loustics**, dont le versement interviendra en deux fois :
 - les 2/3 soit 24 000 € dans le délai d'un mois suivant la signature de ladite convention,
 - le solde soit 12 000 € le 15 décembre 2011 sous réserve de la bonne application des dispositions de gestion technique et pédagogique de la Halte Garderie Les Loustics,
- Autorise Madame Laurence FINE, vice-présidente aux affaires sociales, à signer la convention annexée relative à la gestion technique et pédagogique de la Halte Garderie Les Loustics,
- Dit que les crédits nécessaires ont été prévus dans le Budget Primitif 2011 du budget « Général ».

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Président



Alain FARDELLA



Date dépôt S.P. : - 5 AVR. 2011

Date affichage : - 6 AVR. 2011